



COMITÉ ANIMER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 14 FÉVRIER 2023 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences :

Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale
Mme Francine Boivin, citoyenne
Mme Janick Lefebvre, citoyenne
M. René Martin, conseiller municipal et président du Comité
Mme Sabrina Roy, conseillère municipale (9 h 01 à 9 h 08, retour : 9 h 15 à 9 h 58 et 10 h 01)
M. Luc Tremblay, conseiller municipal et vice-président du Comité

Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale (arrivée : 9 h 07)
M. Dany Carpentier, conseiller municipal (9 h 07 à 10 h 45)
M. Philippe Champagne, chef de service – Sport, événements et plein air
M. Jean-François Déry, coordonnateur – Architecture (9 h 13 à 9 h 30)
Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire
M. Richard W. Dober, conseiller municipal (9 h 08 à 11 h 10)
Mme Anne Laurence Dumont, architecte-paysagiste (9 h 55 à 11 h 17)
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal (9 h 40 à 9 h 50)
M. Denis Gélinas, adjoint administratif (9 h 59 à 10 h 30)
M. Patrice Gingras, directeur – Génie (10 h 30 à 11 h 17)
M. Anthony Grenier, agent – Immigration et inclusion (9 h 29 à 9 h 38)
Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (9 h 02 à 11 h 18)
M. Marc-André Hould, attaché politique (8 h 51 à 10 h 38; retour : 10 h 45)
Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
Mme Nancy Kukovica, chef de division – Culture et bibliothèques
Mme Josée-Anne Labrousse, directrice, Corporation de développement de l'Île Saint-Quentin (9 h 01 à 9 h 09)
M. Alain Lafontaine, conseiller municipal (arrivée : 11 h 12)
Mme Marie-Ève Leblond, coordonnatrice principale – Culture et bibliothèques (9 h 14 à 9 h 50)
Mme Mylène Leclerc, coordonnatrice – Loisirs (10 h 30 à 11 h 16)
Mme Marianne Méthot, conseillère stratégique sénior (arrivée : 10 h 30)
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal (arrivée : 9 h 37)
Mme Cindy Moreau, chef de service – Loisirs et vie communautaire
M. Romain Nombret, directeur du patrimoine, Culture Trois-Rivières (9 h 10 à 9 h 13)
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
Mme Nicole Raynié Basanes, attachée politique

Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne
(arrivée : 8 h 46)

M. François Vaillancourt, directeur général (départ : 9 h 13; retour : 9 h 52 à 9 h 57
et 10 h 17)

Il est important de préciser que ce comité joue un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Ouverture de la réunion

L'ouverture de la réunion est faite par M. René Martin, président du Comité, à 9 h. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Consentement à l'enregistrement de la réunion

M. René Martin demande aux membres du Comité s'ils consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous les membres consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2023

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du Comité du 31 janvier 2023 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2022 de la Table de travail sur le développement social

Le président s'informe auprès des membres s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la Table sur le développement social qui avait été déposé sur le site SharePoint du Comité. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. Demande de journées gratuites Corporation de développement de l'Île Saint-Quentin

Mme Sophie Desfossés informe les membres du Comité que dans la convention signée avec la Corporation de développement de l'Île Saint-Quentin, il est indiqué que si la Corporation a besoin de journées gratuites, elle doit en faire la demande à une chaîne de services. Mme Josée-Anne Labrousse demande cinq journées gratuites en 2023 : les 20 et 21 mai pour la fin de semaine d'ouverture et une corvée (dates remises la semaine suivante en cas de mauvais temps), les 18 et 19 juin pour le Défi têtes rasées Leucan ainsi que le 4 septembre pour la finale de la Classique internationale de canots de la Mauricie. Les membres du Comité demandent ce qui arrivera si un autre organisme souhaite tenir un événement à l'Île Saint-Quentin et profiter de journées gratuites.

Mme Desfossés répond que seulement trois fins de semaine ont été prévues à la convention et qu'il reviendra au conseil d'administration de la Corporation de choisir les événements ou activités qui profiteront de la gratuité. Les membres proposent alors de préparer un formulaire pour éviter que ce soit toujours le ou les mêmes organismes qui obtiennent les journées gratuites.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'approuver les journées gratuites demandées par la Corporation de développement de l'Île Saint-Quentin. Approuvé à l'unanimité.

7. Convention de gestion entre la Ville et Culture Trois-Rivières

Mme Nancy Kukovica explique que dans le cadre du renouvellement de l'exposition permanente à Boréal, une demande de financement a été déposée au Fonds du Canada pour les espaces culturels de Patrimoine canadien. L'objectif de la présentation consiste à respecter les conditions du programme de subvention et à rassurer l'organisme subventionneur que l'investissement public qu'il fera restera en lien avec l'objet de la demande. Pour ce faire, la Ville doit, avant le 1^{er} avril 2023, faire parvenir une confirmation de son intention de continuer de donner à Culture Trois-Rivières le mandat de gestion de Boréal pour les cinq prochaines années.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande que la Ville de Trois-Rivières confirme, au moyen d'une lettre, que Culture Trois-Rivières restera gestionnaire de Boréal pour les cinq prochaines années. Approuvé à l'unanimité.

8. Projet de réaménagement du secteur de la référence de la bibliothèque Gatien-Lapointe pour PTI

Mme Nancy Kukovica explique aux membres du Comité les deux problèmes particuliers vécus au secteur de la référence de la bibliothèque Gatien-Lapointe : l'accessibilité universelle (rampe d'accès non conforme, pente trop abrupte et dégagement insuffisant) et l'accueil non sécuritaire puisque les membres du personnel font dos aux abonnées et abonnés qui arrivent à la référence. De plus, le revêtement de sol rend les déplacements difficiles. Mme Marie-Ève Leblond présente les étapes réalisées dans le projet de réaménagement, une présentation au comité de contrôle organisationnel (recommandation favorable obtenue) et une demande de subvention de 100 000 \$ au Programme d'aide financière du Fonds pour l'accessibilité d'Emploi et développement économique Canada. M. Jean-François Déry présente le plan de réaménagement proposé (escalier, inversion de la rampe d'accessibilité et adoucissement de la pente, répartition du rayonnage vers la rue Hart et disposition différente des rayons pour faciliter le déplacement des fauteuils roulants, réaménagement du poste de travail et remplacement du couvre-sol) ainsi que les coûts du projet.

Les membres du Comité posent des questions sur la nouvelle rampe, la subvention et la pérennité de ces nouveaux aménagements.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'approuver l'ajout au PTI du projet de réaménagement du secteur de la référence de la bibliothèque Gatien-Lapointe. Approuvé à l'unanimité.

9. Lancement d'un appel de projets pour favoriser des actions en immigration

Mme Cindy Moreau informe les membres du Comité que l'appel de projets est lancé à la suite de la subvention obtenue du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). M. Anthony Grenier explique que l'appel de projets Rapprochement et dialogue interculturel s'inscrit dans le cadre du plan d'action visant l'accueil, l'inclusion, la pleine participation et la rétention des personnes issues de l'immigration à Trois-Rivières. Les projets déposés devront satisfaire à des objectifs et respecter des critères d'admissibilité. Le budget annuel alloué aux projets est de 40 000 \$, pour un montant maximal de 10 000 \$ par projet. Les projets devront être déposés entre le 1^{er} mars et le 7 avril 2023 et se mettront en branle en juin 2023. Un nouvel appel de projets sera lancé en 2024. Une question est ensuite posée sur les indicateurs de rendement pour les organismes. Mme Sophie Desfossés répond que la refonte des programmes exige maintenant une reddition de comptes de la part des organismes. Mme Moreau précise que la Ville doit également faire une reddition de comptes au MIFI.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'approuver l'appel de projets Rapprochement et dialogue interculturel présenté pour les années 2023 et 2024. Approuvé à l'unanimité.

[...]

Levée de la réunion

Il est 11 h 36 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M. René Martin
Président du Comité et conseiller
municipal



Mme Carine Houle
Secrétaire administrative aux commissions
et comités